

Votants : 78
Convocation du Conseil de Communauté :
le 7 mars 2014
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 18 mars 2014

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL 25 MARS 2014

Séance du lundi 17 mars 2014

HABITAT – PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL EXISTANT - SAHLM 79

Titulaires présents :

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORRESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAUD, Nicole GRAVAT, Jean-Jacques GUILLET, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Gérard LABORDERIE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Jean-MANGIN, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Jostane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROY, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents avant donné pouvoir :

Bianche BAWANA à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOUR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés :

Bianche BAWANA, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORRESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 MARS 2014****HABITAT – PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA
REHABILITATION DU PARC LOCATIF SOCIAL EXISTANT - SA HLM 79**

Monsieur René MATHÉ, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période 2010-2015. Il comprend cinq grandes orientations, dont une concernant l'amélioration du parc existant. Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche action 1 a pour objectif d'améliorer et de valoriser le parc locatif social public actuel pour le rendre attractif en matière de coût et de qualité.

Par ailleurs, par délibération du 11 avril 2011, la CAN a validé les différents règlements d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux opérateurs HLM et/ou aux communes, dont celui concernant la réhabilitation du parc locatif public existant qui prévoit une subvention de 20 % du montant des travaux HT (plafonné à 2 500 € par logement), et basé sur la réalisation d'au moins 3 postes de travaux parmi ceux de chauffage, d'isolation et d'économies d'énergies.

Après étude et instruction du dossier de demande de subvention par la SA HLM 79, il est proposé d'attribuer une enveloppe financière totale de **46 984 €** pour la réhabilitation de **23 logements** locaux sociaux situés à Niort

Commune	Opération	Nb. Logts.	Opérateur & Bénéficiaire	Montant Travaux HT	Subvention CAN
Niort	Résidence Saint-Symphorien	23	SA HLM 79	234 919 €	46 984 €

La CAN versera en une seule fois à la SA HLM 79 la subvention prévue à la réception des pièces justificatives prévues par le règlement technique d'attribution.



Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider le nouvel engagement financier de la CAN concernant l'aide à la réhabilitation du parc de logements locaux sociaux existants sur son territoire,
- Autoriser le versement de la somme correspondante à la SA HLM 79 à la réception des pièces justificatives demandées,

- Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer toutes les documents relatifs à ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

René MATHE

Vice-Président Délégué

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
NIORTAISE